

PEYNIER / 20 000 véhicules empruntent quotidiennement cette portion du CD6

## Moins de vitesse pour plus de sécurité à La Corneirelle



► 200 mètres de trottoirs et une vitesse limitée: la sécurité reste au cœur des préoccupations des riverains.

PHOTOS F.B.

La Corneirelle et son ensemble de villas qui marque l'entrée de la commune sur le CD6 en provenance de Gardanne, connaît un trafic continu de voitures et camions, qui, à hauteur de ce lotissement, compte plus de 10000 véhicules par jour sur chaque sens de passage.

Financé intégralement par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, (à hauteur de 300 000 €), le chantier qui a débuté il y a deux semaines à proximité, a pour objectif de réduire la vitesse et d'offrir plus de sécurité aux enfants et personnes qui prennent quotidiennement le bus.

Venus rencontrer Marc Blumet, le président du CIQ de "la Treille-la Corneirelle", les responsables de la di-

rection départementale des routes, Lionel Grenouillet, chef du service "études et travaux" et Ung Polyno, chef de l'arrondissement d'Aix-en-Provence étaient accompagnés par Roger Tassy, conseiller général du canton pour recueillir les avis des riverains sur ces travaux d'aménagement.

### 200 m de trottoir

Plans en mains, Lionel Grenouillet a précisé les différentes modifications et évolutions en matière de sécurité routière au niveau des accès et sorties du lotissement: "Mise en place de 200 mètres de trottoir de part et d'autre des voies; déplacement d'un abri-bus avec création de 2 espaces de dépôt clairement identifiés pour les personnes qui voya-

gent en car; possibilité d'accéder à la boulangerie en venant d'Aix-en-Provence sans besoin d'effectuer un demi-tour dangereux à l'entrée de la Zone d'Activités du Verdolai..."

### Créer un point-relais

De son côté, Hervé Bourgoigne, un des plus proches habitants du Cd6, précisait que "de nombreuses voitures appartenant à des personnes qui empruntent les lignes de bus stationnent à l'entrée ce qui induit des problèmes de circulation et de stationnement. Il serait intéressant de voir se créer un point relais au niveau du CD56c et d'un lieu de covoiturage".

Des propos et un souhait repris par les personnes présentes qui ont décidé d'ailleurs de transmettre cette

proposition au maire et à la Communauté d'agglomérations du Pays d'Aix et qui ont également évoqué "la nécessité de voir une limitation de vitesse s'instaurer à partir du rond-point jusqu'à l'entrée du lotissement comme pour une entrée en agglomération". Une limite à 50km/h pourrait d'ailleurs être implantée prochainement à cet endroit d'après les responsables présents à cette entrevue.

Avec la fin de cette réalisation et la création d'un passage piéton supplémentaire à hauteur du rond-point, tous les riverains devraient y gagner en sécurité et les automobilistes lever le pied aux abords de cette zone pour une plus grande sérénité de tous les usagers. ■

F.B.